

**43^{ème} session plénière de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Luxembourg – 7-11 juillet 2017**

La 43^{ème} session de l'APF s'est tenue du 7 au 11 juillet 2017 à Luxembourg au Centre de Congrès européen. Elle a réuni 52 sections représentant près de 300 parlementaires d'Asie, d'Afrique, d'Amérique et d'Europe.

La section française y était représentée par 7 parlementaires. Pour l'**Assemblée nationale**, M. **Jacques Krabal** (La République en marche - Aisne), M. **Stéphane Demilly** (Les Constructifs - Somme), M. **Gabriel Serville** (Gauche démocrate et républicaine - Guyane). Pour le **Sénat**, M. **Jacques Legendre** (Les Républicains - Nord), Vice-président délégué de la section, Mme **Claudine Lepage**, (Socialiste et républicain - Français établis hors de France), M. **Philippe Mouiller** (Les Républicains - Deux-Sèvres), et M. **Cyril Pellevat** (Les Républicains - Haute-Savoie).



De g. à dr. : MM. Jacques Krabal, Jacques Legendre, Gabriel Serville et Philippe Mouiller

M. **Jacques Legendre** et Mme **Claudine Lepage** ont participé, le vendredi 7 juillet, à la réunion du Bureau de l'APF, en qualité respectivement de Président de la commission politique et de Vice-présidente de la Commission des Affaires parlementaires.

Mme **Michèle André** (Socialiste et républicain - Puy-de-Dôme), qui assurait les fonctions de Secrétaire générale parlementaire, a également assisté, le samedi 8 juillet, à la réunion du Réseau des femmes parlementaires, au cours de laquelle elle a présenté le rapport préparé par Mme **Chantal Guittet**, ancienne députée (Socialiste, écologiste et républicain – Finistère) sur les femmes migrantes dans l'espace francophone.

M. **Jacques Legendre** a présidé, le dimanche 9 juillet, la **Commission politique**. Il y a, en particulier, conduit les débats relatifs aux situations politiques dans l'espace francophone. Ceux-ci ont débouché sur l'adoption d'un certain nombre de Résolutions qui ont conduit

notamment à maintenir le Burundi sous observation, à titre préventif, et à arrêter toute coopération institutionnelle avec la section burundaise, à maintenir la suspension de la section syrienne, ainsi qu'à appeler la communauté internationale à appuyer les efforts des pays du Sahel victimes d'actes terroristes en soutenant la création de la force régionale anti-terroriste G5 Sahel.



M. Jacques Legendre

M. **Philippe Mouiller** a participé aux travaux de la **Commission Éducation, Communication Affaires culturelles**. Il a proposé une demi-douzaine d'amendements à la Résolution sur « la prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation », qui ont été acceptés par le rapporteur, M. Christian Levrat (Conseiller aux Etats-suisse), et adoptés par la Commission. Il a proposé à la commission de préparer un nouveau rapport sur les outils numériques et la dématérialisation de l'enseignement.



M. Philippe Mouiller



M. Cyril Pellevat

M. **Cyril Pellevat** a participé aux travaux de la **Commission des Affaires parlementaires**. En remplacement de Mme Claudine Lepage, empêchée, il a effectué la présentation de son rapport sur le bicamérisme et de son rapport de suivi sur l'enregistrement des naissances.

MM. **Jacques Legendre** et **Philippe Mouiller** ont ensuite participé aux travaux de l'**Assemblée plénière** et ont entendu Mme Michaëlle Jean, Secrétaire générale de la Francophonie, ainsi que M. Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la République française.

En **Assemblée plénière de clôture**, Mme **Claudine Lepage** et M. **Philippe Mouiller** ont été reconduits, pour la période 2017-2019, aux fonctions respectivement de **Vice-présidente** de la **Commission des Affaires parlementaires** et **Rapporteur de la Commission Éducation, Communication et Affaires culturelles (CECAC)**.